

**Dénombrement d'élèves
à l'éducation préscolaire,
à l'enseignement primaire
et à l'enseignement secondaire
en situation complexe
ayant vécu ou vivant
un bris de service**

RAPPORT FINAL

Coordination et rédaction

Direction de la méthodologie et de la recherche
Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique
Prospective, statistiques et politiques

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-89263-2 (PDF)

ÉLÉMENTS CLÉS

- Cette collecte de données *ad hoc* a été réalisée à la demande du ministre, qui a exprimé le besoin d'obtenir des informations du réseau scolaire sur les élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de services¹.
- Elle poursuivait deux principaux objectifs associés à deux phases de collecte de données :
 - (1) dénombrer les élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de services depuis le 1^{er} février 2021²;
 - (2) documenter le profil ainsi que les services offerts aux élèves dans cette situation depuis le 1^{er} février 2021.
- Le rapport final fait principalement état des résultats issus de la seconde phase de collecte de données.
- Tous les centres de services scolaires (CSS) et toutes les commissions scolaires (CS) (N=72) ainsi que douze établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé ont été invités à participer à la seconde phase de la collecte de données, qui s'est déroulée du 12 au 26 avril 2021 inclusivement.
- Au total, 64 CSS/CS et 5 établissements privés spécialisés en adaptation scolaire ont participé à cette phase, portant ainsi le **taux de réponse à 82,1 % (69/84)**³.
- L'analyse qui a suivi la collecte a révélé la présence de données aberrantes pour le CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles.
- En excluant les données du CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (N=68), les résultats finaux quant au dénombrement des élèves indiquent ce qui suit :
 - au total, **1 481 élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ont vécu ou vivent un bris de service depuis le 1^{er} février 2021.** De ce nombre, près de 60 % d'entre eux (57,9 %) sont à l'ordre d'enseignement secondaire, le tiers est à l'enseignement primaire (33,6 %) et le reste se trouve à l'éducation préscolaire (8,5 %).
- En excluant les données du CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (N=68), les principaux faits saillants des résultats finaux quant au **profil des élèves** indiquent ce qui suit :

À l'éducation préscolaire

- Près de 40 % (39,4 %) des élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des élèves **sans plan d'intervention**.
- Près du tiers % (31,4 %) des élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 ont des **troubles graves de comportement** (code de difficulté 14) ou ont **un plan d'intervention sans qu'un code de difficulté** pour élèves handicapés ou ayant des troubles graves de comportement ait été déclaré.
- Près du tiers % (29,2 %) des élèves à l'éducation préscolaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des **élèves handicapés**. Près de la moitié d'entre eux (14,6 %) ont un **trouble du spectre de l'autisme** (TSA).

¹ Voir la définition retenue dans le cadre de cette consultation à la page 6.

² Un rapport préliminaire incluant les résultats de la première phase de collecte de données a été remis au ministre le 16 avril 2021.

³ La liste des organismes scolaires qui ont participé à la deuxième phase de collecte de données est disponible à l'annexe III.

À l'enseignement primaire

- Près de 40 % (39,5 %) des élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des **élèves handicapés**. Les élèves présentant un **trouble du spectre de l'autisme** (TSA) représentent près de la moitié d'entre eux (18 %).
- Plus du tiers (36,8 %) des élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 ont des **troubles graves de comportement** (code de difficulté 14) ou ont **un plan d'intervention sans qu'un code de difficulté** pour élèves handicapés ou ayant des troubles graves de comportement ait été déclaré.
- Près du quart (23,7 %) des élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des **élèves sans plan d'intervention**.

À l'enseignement secondaire

- Près de 40 % (39,9 %) des élèves à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 ont des **troubles graves de comportement** (code de difficulté 14) ou ont **un plan d'intervention sans qu'un code de difficulté** pour élèves handicapés ou ayant des troubles graves de comportement ait été déclaré.
 - Plus du tiers (35,3 %) des élèves à l'enseignement primaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des **élèves handicapés**. Les élèves présentant un trouble du **spectre de l'autisme** (TSA) représentent près de 14 % (13,6 %) d'entre eux.
 - Près du quart (24,8 %) des élèves à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des élèves **sans plan d'intervention**.
- En excluant les données du CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (N=68), les principaux faits saillants concernant **les services offerts aux élèves** indiquent ce qui suit :
 - **la grande majorité des organismes scolaires (n=63/68, soit 92,6 %) ont offert des services aux élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021;**
 - la scolarisation à temps partiel à l'école (ex. : une demi-journée d'école par semaine, entre 1 et 5 heures par semaine) est le service dont a bénéficié le plus grand nombre d'élèves aux trois ordres d'enseignement.
 - En excluant les données du CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles (N=68), les résultats finaux indiquent que plus de la moitié des répondants et répondantes (63,24 %) ont la perception que **le nombre total d'élèves en situation complexe vivant un bris de service** à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire au sein de leur organisation **s'est maintenu** depuis l'automne 2019. Près du tiers (32,35 %) considère toutefois que ce nombre est à la **hausse** depuis l'automne 2019.
 - Ces résultats finaux doivent être considérés avec prudence pour les raisons suivantes :
 - pour obtenir l'information demandée, plusieurs organismes scolaires ont dû colliger les informations à la main, d'un établissement scolaire à l'autre. Ce mode de collecte de données comporte de nombreux risques d'erreurs susceptibles d'altérer la qualité des données recueillies;
 - la notion au cœur de la présente collecte de données est complexe. Elle a pu faire l'objet d'une interprétation erronée par certains répondants et répondantes et ainsi engendrer une hausse ou une baisse quant au nombre d'élèves considérés.

Table des matières

1. CONTEXTE	4
2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIE	4
2.1 Population visée et déroulement de la collecte d'informations	4
2.2 Information supplémentaire sur le questionnaire.....	5
2.3 Modalités d'analyse des données privilégiées	6
2.3.1 Première phase.....	6
2.3.2 Deuxième phase	7
2.3.3 Limites.....	8
3. RÉSULTATS FINAUX EN DATE DU 3 MAI 2021	9
3.1 Nombre total d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de services depuis le 1 ^{er} février 2021	9
3.2 Élèves à l'éducation préscolaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1 ^{er} février 2021 (Catégories d'élèves et services offert)	9
3.3 Élèves à l'enseignement primaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1 ^{er} février 2021 (Catégories d'élèves et services offerts)	11
3.4 Élèves à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1 ^{er} février 2021	13
3.5 Mécanismes de concertation ou de résolution des situations complexes mis en place de concert avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux	15
3.6 Perceptions des organismes scolaire sur l'évolution du nombre total d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire	16
ANNEXE I : Liste des établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé	17
ANNEXE II : Liste des CSS, des CS et des établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé ayant participé à la première phase de la collecte des données	18
ANNEXE III : Liste des CSS, des CS et des établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé ayant participé à la deuxième phase de la collecte des données	20

1. CONTEXTE

La présente collecte de données a été réalisée à la demande du ministre, qui a exprimé le besoin d'obtenir des informations sur les élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de services, notamment les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Une attention particulière a été portée aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)⁴.

Cette collecte poursuit deux principaux objectifs associés à deux phases distinctes :

- Première phase : dénombrer les élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de services depuis le 1^{er} février 2021;
- Deuxième phase : documenter le profil ainsi que les services offerts aux élèves dans cette situation par le réseau scolaire depuis le 1^{er} février 2021.

Le présent rapport fait état de la démarche méthodologique privilégiée lors de la première et de la seconde phase de la collecte de données. Il fait également état des résultats finaux tirés de la seconde phase. Il a été entièrement rédigé par la Direction de la méthodologie et la recherche (DMR) du Ministère et validé par la Direction de l'adaptation scolaire (DAS).

2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIE

Cette section fait état de la démarche méthodologique retenue pour la réalisation de la première et de la deuxième phase de la collecte de données.

2.1 Population visée et déroulement de la collecte d'informations

La première et la seconde phase de la collecte de données ont été réalisées auprès des 60 centres de services scolaires francophones, d'un centre de services scolaire à statut particulier (Centre de services scolaire du Littoral), des neuf commissions scolaires anglophones et des deux commissions scolaires à statut particulier que sont les commissions scolaires cri et Kativik. De plus, 12 établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé au Québec⁵ ont été sollicités. C'est donc 84 organismes scolaires au total qui ont invité à prendre part à cette collecte des données.

Les autres établissements privés ainsi que les écoles gouvernementales du réseau scolaire québécois n'ont pas participé à la collecte parce que peu d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de services s'y trouvent.

⁴ Pour plus d'information sur la demande du ministre, consultez la SC-49337.

⁵ La liste complète des 12 établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé est disponible à l'annexe I.

La collecte de données a été effectuée en deux temps :

- Première phase : la collecte de données a été effectuée par l'entremise d'un questionnaire acheminé via le portail CollecteInfo à tous les organismes scolaires visés. Elle s'est déroulée du 29 mars au 9 avril 2021 inclusivement. Deux rappels ont été acheminés par courriel aux répondants et répondantes pour les inviter à remplir le questionnaire, et ce, dans la semaine du 5 avril 2021. Le taux de réponse est de 77,4 % (65/84)⁶. Lors de cette première phase de collecte, les répondants et répondantes étaient invités à répondre à une seule question, soit :

Depuis le 1^{er} février 2021, au sein de votre organisme scolaire, combien d'élèves ont vécu ou vivent un bris de service :

- À l'éducation préscolaire?
- À l'enseignement primaire?
- À l'enseignement secondaire?

- Deuxième phase : la collecte de données s'est déroulée du 12 au 26 avril 2021 inclusivement. Un rappel a été fait aux répondants et répondantes dans la semaine du 19 avril 2021. Lors de cette phase, les répondants et répondantes étaient invités à répondre, via le portail CollecteInfo, à cinq questions supplémentaires portant exclusivement sur les profils et les services offerts aux élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de services depuis le 1^{er} février 2021⁷, selon le nombre d'élèves déclarés dans cette situation lors de la première phase de collecte de données. Le taux de réponse obtenu lors de la deuxième phase de la collecte des données est de 82,1 % (69/84)⁸. Le taux de réponse supérieur obtenu lors de la seconde phase de la collecte de données, comparativement à la première phase, explique la hausse du nombre d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021.
- Autres informations sur la deuxième phase de collecte de données : six organismes scolaires ont participé à la première phase de collecte de données sans pour autant participer à la seconde, tandis que 11 organismes scolaire ont participé à la deuxième phase de collecte de données seulement, sans participer à la première.

2.2 Information supplémentaire sur le questionnaire

Considérant que la définition associée à l'expression « élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service » est susceptible d'être polysémique, il a été convenu d'adopter une définition claire et détaillée de cette notion pour faciliter la collecte de données et, surtout, pour en assurer une compréhension commune par l'ensemble des répondants et répondantes.

Les élèves vivant un bris de service sont ceux qui, pour de multiples motifs, voient leur temps de présence à l'école réduit ou interrompu en raison de besoins qui dépassent la mission de l'école et l'organisation des services en milieu scolaire.

- En temps normal, ces motifs peuvent être liés au handicap ou à la condition de l'élève ainsi qu'à l'absence de facteurs environnementaux favorisant une scolarisation en bonne et due forme. Les manifestations comportementales qui représentent un danger pour l'élève ou pour les autres en sont des exemples concrets.

⁶ La liste des CSS, des CS et des établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé ayant participé à la première phase de collecte de données est disponible à l'annexe II.

⁷ Une copie du questionnaire est disponible sur demande.

⁸ La liste des CSS, des CS et des établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé ayant participé à la deuxième phase de collecte de données est disponible à l'annexe III.

- Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, d'autres motifs peuvent expliquer un bris de service que vivent les élèves en situation complexe (ex. : impossibilité de respecter les règles de distanciation physique et les gestes barrières ou encore risques graves posés par la condition médicale de l'élève).

Cette situation est donc susceptible de concerner les élèves suivants :

- les élèves pour lesquels les centres de services scolaires (CSS) ou les commissions scolaires (CS) ont déclaré un code de difficulté dans le système Charlemagne;
- les élèves qui bénéficient d'un plan d'intervention;
- les élèves considérés comme étant en situation complexe, même s'ils ne sont pas visés par un code de difficulté dans Charlemagne ou qu'ils ne bénéficient pas d'un plan d'intervention.

Dans le cadre de la présente collecte de données, la définition d'élèves vivant un bris de service exclut l'une ou l'autre des situations suivantes :

- les élèves connaissant un arrêt ponctuel de scolarisation, soit moins de deux semaines consécutives (ex. : suspension selon l'article 96.27 de la *Loi sur l'instruction publique*);
- les élèves qui sont temporairement à la maison en raison d'une condition de santé ou d'un événement très ponctuel (ex. : convalescence, intervention chirurgicale);
- les élèves pour qui une scolarisation à temps partiel, convenue dans le cadre d'un plan d'intervention et de concert avec les parents, permet de répondre à un besoin;
- les élèves qui sont à la maison temporairement à la suite de la fermeture de leur classe ou de l'établissement qu'ils fréquentent en raison d'une éclosion de COVID-19;
- les élèves qui sont temporairement à la maison en isolement préventif parce qu'eux-mêmes ou un de leurs proches ont obtenu un résultat positif à la COVID-19 ou parce qu'ils ont été en contact avec un cas confirmé.

2.3 Modalités d'analyse des données privilégiées

Cette section fait état de la démarche d'analyse des données privilégiée pour la première et la seconde phase de collecte de données.

2.3.1 Première phase

Les réponses obtenues par les organismes scolaires ont été compilées dans un fichier EXCEL. Après une première analyse des données, il a été constaté que, pour les CSS Laurentides et de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le nombre d'élèves en situation de bris de services déclaré à l'aide du formulaire était anormalement élevé. Le CSS des Laurentides a été en mesure de confirmer que les informations relatives à la définition complète de ce que recouvre l'expression « élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service » n'avaient pas été acheminées aux établissements scolaires, confirmant ainsi le caractère erroné des données transmises. Il n'a pas été possible d'obtenir des explications de la part du CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles avant la remise du rapport préliminaire le 16 avril dernier.

Ainsi, pour permettre de tenir compte de cette réalité, deux types d'informations ont été rendus disponibles dans le rapport préliminaire :

- L'une faisant état des données relatives au nombre total d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021, selon l'ordre d'enseignement, excluant les données fournies par les deux CSS (Laurentides et Seigneurie-des-Mille-Îles). En excluant les données de ces deux CSS (N=63), les résultats préliminaires indiquaient alors ce qui suit :

- au total, 1 031 élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ont vécu ou vivaient un bris de services depuis le 1^{er} février 2021;
 - de ce nombre, près des deux tiers de ces élèves, soit 62,9 %, étaient à l'ordre d'enseignement secondaire, le tiers était à l'enseignement primaire (30,3 %) et le reste se trouvait à l'éducation préscolaire (6,9 %).
- L'autre information incluse dans le rapport préliminaire faisant état du nombre total d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 selon l'ordre d'enseignement pour l'ensemble des organismes scolaires (excluant le CSS des Laurentides, mais incluant le CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles). Ainsi, si les données du CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles étaient incluses au total, mais que les données du CSS des Laurentides étaient exclues (N= 64), 1 414 élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ont vécu ou vivaient un bris de services depuis le 1^{er} février 2021. De ce nombre, près des deux tiers, soit 60,1 %, étaient au secondaire, le reste se trouvant à l'éducation préscolaire (6,9 %) et à l'enseignement primaire (33,1 %).

2.3.2 Deuxième phase

Les réponses obtenues par les organismes scolaires ont été compilées dans un fichier Excel. La validation et l'analyse des données ont été effectuées en plusieurs étapes :

- Une première validation des données a d'abord été réalisée pour permettre de vérifier si les données recueillies lors de la première phase de collecte de données, pour la première question, étaient identiques à celles utilisées pour la deuxième phase du questionnaire⁹. Cette première étape de validation a mis en évidence le fait que 11 organismes scolaires n'avaient pas respecté les consignes clairement établies. En effet, de ce nombre, six ont révisé à la hausse le nombre total d'élèves en situation de bris de services et quatre ont revu ce nombre à la baisse. Un organisme scolaire a aussi modifié ces données sans pour autant que cela change, au final, le nombre total d'élèves dans cette situation pour les deux phases de la collecte de données. Pour l'analyse, il a été convenu que les données acheminées par ces 11 organismes scolaires, lors de la seconde phase de collecte de données, seraient retenues dans le présent rapport;
- Les données acheminées par le CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles ont été retirées de l'analyse parce que celui-ci n'a pas eu le temps nécessaire pour valider celles qu'il a lui-même reçues de la part de ces établissements scolaires. Ces derniers auraient fait une interprétation erronée de la notion d'élèves en situation complexe qui ont vécu ou vivent un bris de services. Le CSS en a avisé le Ministère, qui a jugé qu'il s'agissait de données aberrantes;
- Le CSS Marie-Victorin n'a pas respecté l'une des consignes liées à la passation du questionnaire. Il a en effet surestimé le nombre d'élèves en situation complexe pour être en mesure de pouvoir insérer deux codes de difficulté, pour un seul élève, à la question précisant les catégories d'élèves dans cette situation. Le questionnaire indiquait clairement que seul le code déclaré dans

⁹ Des directives en ce sens ont été transmises aux organismes scolaires participants par courriel au moment du lancement de la première phase de la collecte des données : « *IMPORTANT : Avant de soumettre votre deuxième formulaire, assurez-vous que le nombre total d'élèves ayant vécu ou vivant un bris de service par niveau scolaire correspond au nombre déjà envoyé au Ministère dans le premier formulaire. Autrement dit, la réponse à la première question devrait être la même dans les deux formulaires. Pour faciliter ce travail, nous vous suggérons fortement de conserver une copie de vos réponses du formulaire court.* »

Charlemagne devait y figurer¹⁰. Pour l'analyse, il a été déterminé que le nombre d'élèves réel transmis par ce CSS serait retenu pour le calcul du nombre total d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de services depuis le 1^{er} février 2021 (voir tableau 1). Par contre, pour le reste de l'analyse, les données déclarées seraient retenues (voir les précisions à ce sujet sous les tableaux 2, 4 et 6).

2.3.3 Limites

La première et la seconde phase de collecte de données comportent plusieurs limites, dont les suivantes :

- Deux consultations informelles réalisées auprès de deux CSS avant la mise en ligne du questionnaire ont mis au jour le fait que les données demandées ne sont pas consignées de façon formelle par les organismes scolaires. Ainsi, pour obtenir l'information demandée, plusieurs CSS ont dû colliger les informations à la main, d'un établissement scolaire à l'autre. Ce mode de collecte de données comporte de nombreux risques d'erreurs susceptibles d'altérer la qualité des données recueillies;
- Le temps imparti (quatre semaines) pour la réalisation de la première et de la seconde phase de la collecte des données est court, considérant le mode de collecte et la nature des informations demandées;
- Malgré les efforts consentis par l'équipe chargée d'élaborer le questionnaire, la notion au cœur de la présente collecte de données est complexe. Elle a pu faire l'objet d'une interprétation erronée par certains répondants et répondantes, ce qui a engendré une hausse ou une baisse quant au nombre d'élèves visés par cette situation;
- Durant la période de collecte des données, des écoles à l'éducation préscolaire, et à l'enseignement primaire et secondaire de plusieurs villes au Québec ont dû rapidement retourner en mode de formation à distance à temps plein. Cette réorganisation soudaine a pu avoir un effet sur le taux de réponse obtenu et sur la qualité des données fournies par les organismes scolaires.

¹⁰ Rappel : Il est impossible pour les organismes scolaires de déclarer plus d'un code de difficulté dans Charlemagne pour un élève.

3. RÉSULTATS FINAUX EN DATE DU 3 MAI 2021

3.1 Nombre total d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de services depuis le 1^{er} février 2021

Tableau 1 : Répartition du nombre total d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 selon l'ordre d'enseignement pour l'ensemble des organismes scolaires (N= 68).

Ordre d'enseignement	Nombre d'élèves	
	N	%
Éducation préscolaire	126	8,51 %
Enseignement primaire	497	33,56 %
Enseignement secondaire	858	57,93 %
Total	1 481	100,00 %

Faits saillants :

- Au total, 1 481 élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ont vécu ou vivent un bris de service depuis le 1^{er} février 2021. De ce nombre, près de 60 % (57,9 %), sont à l'ordre d'enseignement secondaire, le tiers est à l'enseignement primaire (33,6 %) et le reste se trouve à l'éducation préscolaire (8,5 %).

3.2 Élèves à l'éducation préscolaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 (Catégories d'élèves et services offert)

Tableau 2 : Répartition du nombre total d'élèves à l'éducation préscolaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 selon la catégorie d'élèves (N=68)

Catégories d'élèves (code de difficulté)	Nombre d'élèves	
	N	%
Déficiences intellectuelles profondes (23) Déficiences intellectuelles moyennes à sévères (24) Déficiences motrices légères ou organiques (33) Déficiences langagières (34) Déficiences motrices graves (36) Déficiences visuelles (42) Déficiences auditives (44) Reconnus handicapés au sens de la Loi (98)	7	5,11 %
Troubles relevant de la psychopathologie (53)	5	3,65 %
Déficiences atypiques temporaires (99)	8	5,84 %
Trouble du spectre de l'autisme (50)	20	14,60 %
Sous total - Élèves handicapés	40	29,20 %
Troubles graves du comportement (14) Plan d'intervention sans qu'un code de difficulté pour élèves handicapés ou ayant des troubles graves de comportement ait été déclaré	43	31,39 %
Sous-total des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	43	31,39 %
Autres situations - Élèves sans plan d'intervention	54	39,42 %
Total	137*	100,00 %

*Le CSS Marie-Victorin a déclaré deux codes de difficulté, au lieu d'un seul, pour certains élèves. C'est pourquoi le nombre total d'élèves est supérieur à 126 (voir tableau 1).

Faits saillants :

- Près de 40 % (39,4 %) des élèves à l'éducation préscolaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des élèves sans plan d'intervention;
- Près du tiers (31,4 %) des élèves à l'éducation préscolaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 a des troubles graves de comportement ou a un plan d'intervention sans qu'un code de difficulté pour élèves handicapés ou ayant des troubles graves de comportement ait été déclaré;
- Près du tiers (29,2 %) des élèves à l'éducation préscolaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des élèves handicapés. Près de la moitié d'entre eux (14,6 %) ont un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Tableau 3 : Répartition du nombre total d'élèves à l'éducation préscolaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 selon le type de services offert (N=68).

Type de services offert	Nombre d'élèves	
	N	%
Scolarisation à temps partiel à l'école (ex. : une demi-journée d'école par semaine, entre 1 et 5 heures par semaine)	50	73,53 %
Services d'enseignement offert au domicile de l'élève	3	4,41 %
Services d'enseignement offert en zone neutre (ex. : dans un organisme communautaire)	2	2,94 %
Services éducatifs complémentaires offerts au domicile des élèves (ex. : TES, psychoéducateur, etc.)	10	14,71 %
Services éducatifs complémentaires offerts en zone neutre	3	4,42 %
Total	68*	100,00 %

*Un élève peut avoir bénéficié de plusieurs types de services. Les répondants et répondantes avaient la possibilité d'ajouter des exemples de services autres que ceux formulés dans le questionnaire.

Parmi les exemples de services offerts aux élèves mentionnés par les répondants et répondantes, autres que ceux inclus dans le tableau 3, soulignons les suivants :

- Des services d'enseignement et des services éducatifs complémentaires offerts à distance;
- Des services d'enseignement à distance combinés à des services d'enseignement à l'école;
- Du soutien offert aux parents;
- Des services éducatifs complémentaires offerts en classe (ex. : orthophoniste, TTS, psychoéducateur);
- Aucun service offert en raison, par exemple, d'un départ de l'élève pour une autre école après le bris de service. Mise à part cette situation, il est important de préciser que trois organismes scolaires n'ont offert aucun service aux élèves en situation complexe visant un bris de service depuis février le 1^{er} février 2021.

Faits saillants :

- La plupart des organismes scolaires ont offert des services aux élèves à l'éducation préscolaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021;
- La scolarisation à temps partiel à l'école est le service dont a bénéficié le plus grand nombre d'élèves.

3.3 Élèves à l'enseignement primaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 (Catégories d'élèves et services offerts)

Tableau 4 : Répartition du nombre total d'élèves à l'enseignement primaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 selon la catégorie d'élèves (N=68)

Catégories d'élèves (code de difficulté)	Nombre d'élèves	
	N	%
Déficiência intellectuelle profonde (23)	8	1,57 %
Déficiência intellectuelle moyenne à sévère (24)	16	3,13 %
Déficiência motrice légère ou organique (33)	9	1,76 %
Déficiência langagière (34)	19	3,72 %
Déficiência motrice grave (36)	11	2,15 %
Déficiência visuelle (42)	5	0,98 %
Déficiência auditive (44)		
Reconnus handicapés au sens de la Loi (98)		
Trouble du spectre de l'autisme (50)	92	18,00 %
Troubles relevant de la psychopathologie (53)	29	5,68 %
Déficiência atypique temporaire (99)	13	2,54 %
Sous total - Élèves handicapés	202	39,53 %
Troubles graves du comportement (14)	19	3,72 %
Plan d'intervention sans qu'un code de difficulté pour élèves handicapés ou ayant des troubles graves de comportement ait été déclaré	169	33,07 %
Sous-total des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	188	36,79 %
Autres situations - Élèves sans plan d'intervention	121	23,68 %
Total	511	100,00 %

* Le CSS Marie-Victorin a déclaré deux codes de difficulté, au lieu d'un seul, pour certains élèves. C'est pourquoi le nombre total d'élèves est supérieur à 497 (voir tableau 1).

Faits saillants :

- Près de 40 % (39,5 %) des élèves à l'enseignement primaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des élèves handicapés. Les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) représentent près de la moitié d'entre eux (18 %);
- Un peu plus du tiers (36,8 %) des élèves à l'enseignement primaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 ont des troubles graves de comportement ou ont un plan d'intervention sans qu'un code de difficulté pour élèves handicapés ou ayant des troubles graves de comportement ait été déclaré;
- Près du quart (23,7 %) des élèves à l'enseignement primaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des élèves sans plan d'intervention.

Tableau 5 : Répartition du nombre total d'élèves à l'enseignement primaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 selon le type de services offert (N=68)

Type de services offert	Nombre d'élèves	
	N	%
Scolarisation à temps partiel à l'école (ex. : une demi-journée d'école par semaine, entre 1 et 5 heures par semaine)	164	48,24 %
Services d'enseignement offert au domicile de l'élève	71	20,88 %
Services d'enseignement offert zone neutre (ex. : dans un organisme communautaire)	15	4,41 %
Services éducatifs complémentaires offerts au domicile des élèves (ex. : TES, psychoéducateur, etc.)	35	10,29 %
Services éducatifs complémentaires offerts en zone neutre	55	16,18 %
Total	340*	100,00 %

*Un élève peut avoir bénéficié de plusieurs types de services. Les répondants et répondantes avaient la possibilité d'ajouter des exemples de services autres que ceux formulés dans le questionnaire.

Parmi les exemples de services offerts aux élèves autres que ceux inclus dans le tableau 5, soulignons les suivants :

- Des services d'enseignement offert à distance;
- Des services éducatifs complémentaires offerts à distance (ex. : TES);
- Des services éducatifs complémentaires en classe (ex. : psychoéducateur, psychologue);
- Des services offerts par le réseau privé;
- Des services offerts par des partenaires externes tels que des centres hospitaliers, des centres de réadaptation en déficience intellectuelle, une résidence à assistance continue et la Direction de la protection de la jeunesse;
- Aucun service offert en raison, par exemple, du choix de parents de scolariser leur enfant à la maison après le bris de service ou en raison d'un changement d'école. Mises à part ces situations, il est important de préciser que tous les organismes scolaires ont offert des services aux élèves à l'enseignement primaire en situation complexe visant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021.

Faits saillants :

- Tous les organismes scolaires ont offert des services aux élèves à l'enseignement primaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021;
- La scolarisation à temps partiel à l'école est le service dont a bénéficié le plus grand nombre d'élèves.

3.4 Élèves à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 (Catégories d'élèves et services offert)

Tableau 6 : Répartition du nombre total d'élèves à l'enseignement secondaire en situation complexe vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 selon la catégorie d'élèves (N=68)

Catégories d'élèves	Nombre d'élèves	
	N	%
Déficiência intellectuelle profonde (23)	27	3,13 %
Déficiência intellectuelle moyenne à sévère (24)	55	6,38 %
Déficiência motrice légère ou organique (33)	14	1,62 %
Déficiência langagière (34)	14	1,62 %
Déficiência motrice grave (36)	12	1,39 %
Déficiência visuelle (42)	9	1,04 %
Déficiência auditive (44)		
Trouble du spectre de l'autisme (50)	117	13,57 %
Troubles relevant de la psychopathologie (53)	41	4,76 %
Reconnus handicapés au sens de la Loi (98)	10	1,16 %
Déficiência atypique temporaire (99)	5	0,58 %
Sous total - Élèves handicapés	304	35,25 %
Troubles graves du comportement (14)	16	1,86 %
Plan d'intervention sans qu'un code de difficulté pour élèves handicapés ou ayant des troubles graves de comportement ait été déclaré	328	38,05 %
Sous-total des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	344	39,91 %
Autres situations - Élèves sans plan d'intervention	214	24,83 %
Total	862*	100,00 %

*Le CSS Marie-Victorin a déclaré deux codes de difficulté, au lieu d'un seul, pour certains élèves. C'est pourquoi le nombre total d'élèves est supérieur à 858 (voir tableau 1).

Faits saillants :

- Près de 40 % (39,9 %) des élèves à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 ont des troubles graves de comportement ou ont un plan d'intervention sans qu'aucun code de difficulté pour élèves handicapés ou ayant des troubles graves de comportement ait été déclaré;
- Un peu plus du tiers (35,3 %) des élèves à l'enseignement primaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des élèves handicapés. Les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) représentent un peu moins de la moitié (13,6 %) d'entre eux;
- Près du quart (24,8 %) des élèves à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 sont des élèves sans plan d'intervention.

Tableau 7 : Répartition du nombre total d'élèves à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 selon le type de services offerts (N=68)

Type de services offert	Nombre d'élèves	
	N	%
Scolarisation à temps partiel à l'école (ex. : une demi-journée d'école par semaine, entre 1 et 5 heures par semaine)	171	36,77 %
Services d'enseignement offert au domicile de l'élève	146	31,40 %
Services d'enseignement offert zone neutre (ex. : dans un organisme communautaire)	41	8,82 %
Services éducatifs complémentaires offerts au domicile des élèves (ex. : TES, psychoéducateur, etc.)	74	15,91 %
Services éducatifs complémentaires offerts en zone neutre	33	7,10 %
Total	465*	100,00 %

*Un élève peut avoir bénéficié de plusieurs types de services. Les répondants et répondantes avaient la possibilité d'ajouter des exemples de services autres que ceux formulés dans le questionnaire.

Parmi les exemples de services offerts aux élèves autres que ceux inclus dans le tableau 7, soulignons les suivants :

- Des services d'enseignement offert à distance;
- Des services éducatifs complémentaires offerts à l'école;
- Des services éducatifs complémentaires offerts en ligne (ex. : TES, psychoéducateur);
- Des services offerts par des partenaires externes tels que des centres hospitaliers, des résidences à assistance continue, la Direction de la protection de la jeunesse et les Carrefours jeunesse-emploi;
- Des services offerts par le réseau privé;
- Du soutien offert aux parents;
- Aucun service offert en raison, par exemple, du choix de parents de scolariser leur enfant à la maison après le bris de service ou en raison d'un changement d'école. Mises à part ces situations, il est important de préciser que deux organismes scolaires n'ont offert aucun service aux élèves en situation complexe visant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021.

Faits saillants :

- La plupart des organismes scolaires ont offert des services aux élèves à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021;
- La scolarisation à temps partiel à l'école et les services d'enseignement offert au domicile de l'élève sont les deux services dont ont bénéficié le plus grand nombre d'élèves.

3.5 Mécanismes de concertation ou de résolution des situations complexes mis en place de concert avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux

Tableau 8 : Répartition du nombre total d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service pour lesquels une démarche de plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) est active selon l'ordre d'enseignement (n=68)

Démarche de plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) active	Nombre d'élèves	
	N	%
Éducation préscolaire	38	7,66 %
Enseignement primaire	229	46,17 %
Enseignement secondaire	229	46,17 %
Total	496	100,00 %

Faits saillants :

- Parmi l'ensemble des élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021, plus du tiers avait un plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) actif au moment où s'est déroulée la seconde phase de la collecte de données (33,49 %, soit 496/1481);
- C'est donc 496 élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service qui avaient un plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) actif au moment où s'est déroulée la seconde phase de la collecte de données. Parmi eux, plus de 90 % se trouvent à l'ordre d'enseignement primaire et secondaire.

Tableau 9 : Répartition du nombre total d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de services qui bénéficient présentement de services du type équipe d'intervention jeunesse (EIJ), selon l'ordre d'enseignement (N=68)

Services du type équipe d'intervention jeunesse (EIJ)	Nombre d'élèves (N)	
	N	%
Éducation préscolaire	17	3,83 %
Enseignement primaire	248*	55,86 %
Enseignement secondaire	179	40,32 %
Total	444	100,00 %

* Le CSS du Fleuve-et-des-Lacs a déclaré avoir 120 élèves dans cette situation (possibilité élevée de données aberrantes).

Faits saillants :

- Parmi l'ensemble des élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021, près du tiers bénéficiait, au moment où s'est déroulée la seconde phase de la collecte de données, de services du type équipe d'intervention jeunesse (EIJ) (29,97 %, soit 444/1481);
- C'est donc 444 élèves à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service depuis le 1^{er} février 2021 qui bénéficiaient, au moment où s'est déroulée la seconde phase de la collecte de données, de services du type équipe d'intervention jeunesse (EIJ). Parmi eux, plus de 90 % se trouvent à l'ordre d'enseignement primaire et secondaire.

3.6 Perceptions des organismes scolaire sur l'évolution du nombre total d'élèves en situation complexe ayant vécu ou vivant un bris de service à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire

Tableau 10 : Répartition du nombre total de répondants et répondantes selon l'évolution de leur perception quant au nombre total d'élèves en situation complexe vivant un bris de service à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire (N=68)

Perception des répondants et répondantes selon laquelle le nombre total d'élèves en situation complexe vivant un bris de service au sein de leur organisme scolaire serait...	Proportion (en %) de répondants et répondantes
en hausse depuis l'automne 2019	32,35 %
en diminution depuis l'automne 2019	4,41 %
stable depuis l'automne 2019	63,24 %
Total	100,00 %

Faits saillants :

- Un peu plus de 60 % des répondants et répondantes (63,24 %) ont la perception que le nombre total d'élèves en situation complexe vivant un bris de service à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire au sein de leur organisation s'est maintenu depuis l'automne 2019.
- Près du tiers (32,35 %) considère toutefois que ce nombre est à la hausse depuis l'automne 2019.

ANNEXE I : Liste des établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé

1. Centre psycho-pédagogique de Québec
2. École oraliste de Québec pour enfants sourds
3. Centre académique Fournier
4. Centre d'intégration scolaire
5. Centre François-Michelle
6. École Lucien-Guilbault
7. École À pas de géant
8. École Le Sommet
9. École orale de Montréal pour les sourds
10. École Peter Hall
11. École Vanguard Québec
12. École Yaldei - Centre de développement Yaldei Shashuim

ANNEXE II : Liste des CSS, des CS et des établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé ayant participé à la première phase de la collecte des données

1. Centre académique Fournier inc.
2. Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées
3. Centre de services scolaire de Charlevoix
4. Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
5. Centre de services scolaire de la Baie-James
6. Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
7. Centre de services scolaire de la Capitale
8. Centre de services scolaire De La Jonquière
9. Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
10. Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île
11. Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke
12. Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
13. Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
14. Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands
15. Centre de services scolaire de l'Énergie
16. Centre de services scolaire de l'Estuaire
17. Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois
18. Centre de services scolaire de Montréal*
19. Centre de services scolaire de Portneuf
20. Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda
21. Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
22. Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
23. Centre de services scolaire des Appalaches
24. Centre de services scolaire des Bois-Francs
25. Centre de services scolaire des Bois-Francs
26. Centre de services scolaire des Chênes
27. Centre de services scolaire des Chic-Chocs
28. Centre de services scolaire des Draveurs
29. Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides
30. Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
31. Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
32. Centre de services scolaire des Laurentides
33. Centre de services scolaire des Monts-et-Marées
34. Centre de services scolaire des Navigateurs
35. Centre de services scolaire des Patriotes
36. Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay
37. Centre de services scolaire des Samares

38. Centre de services scolaire des Sommets
39. Centre de services scolaire des Trois-Lacs
40. Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
41. Centre de services scolaire du Fer
42. Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
43. Centre de services scolaire du Lac-Abitibi*
44. Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean
45. Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue
46. Centre de services scolaire du Littoral
47. Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
48. Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs
49. Centre de services scolaire Harricana
50. Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
51. Centre François-Michelle
52. Centre psycho-pédagogique de Québec inc.
53. Commission scolaire Central Québec
54. Commission scolaire Eastern Shores
55. Commission scolaire Eastern Townships
56. Commission scolaire Lester-B.-Pearson
57. Commission scolaire New Frontiers
58. Commission scolaire Riverside
59. Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*
60. Commission scolaire Western Québec
61. École à pas de géant*
62. École Le Sommet
63. École Lucien-Guilbault inc.*
64. École oraliste de Québec pour enfants malentendants ou sourds*
65. École Peter Hall inc.

*Organismes scolaires qui ont participé à la première phase de collecte de données, mais pas à la seconde (N=6).

ANNEXE III :Liste des CSS, des CS et des établissements spécialisés en adaptation scolaire du réseau privé ayant participé à la deuxième phase de la collecte des données

1. Centre François-Michelle
2. Centre de services scolaire Harricana
3. Centre psycho-pédagogique de Québec inc.
4. Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda
5. Commission scolaire Eastern Townships
6. Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
7. Centre de services scolaire des Monts-et-Marées
8. Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
9. Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
10. Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île
11. Centre de services scolaire de Portneuf
12. Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
13. Centre de services scolaire du Fer
14. Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs
15. Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
16. École Le Sommet
17. Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
18. Centre de services scolaire de la Baie-James
19. Centre académique Fournier inc.
20. Commission scolaire Lester-B.-Pearson
21. Centre de services scolaire Marie-Victorin*
22. Centre de services scolaire De La Jonquière
23. Centre de services scolaire des Patriotes
24. Centre de services scolaire des Chic-Chocs
25. Centre de services scolaire des Trois-Lacs
26. Centre de services scolaire de l'Énergie
27. Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois
28. Centre de services scolaire des Bois-Francis
29. Commission scolaire New Frontiers
30. Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
31. Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
32. Centre de services scolaire des Phares*
33. Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais*
34. Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean
35. Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées
36. Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais*
37. Centre de services scolaire des Appalaches

38. Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries*
39. Centre de services scolaire de la Riveraine*
40. Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud*
41. Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
42. Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
43. Commission scolaire Western Québec
44. Centre de services scolaire de l'Estuaire
45. Centre de services scolaire des Draveurs
46. Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands
47. Commission scolaire Central Québec
48. Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides
49. Centre de services scolaire René-Lévesque*
50. Centre de services scolaire des Navigateurs
51. Centre de services scolaire des Sommets
52. Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
53. Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay
54. Commission scolaire Riverside
55. Centre de services scolaire du Littoral
56. Centre de services scolaire de la Capitale
57. Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue
58. Commission scolaire Eastern Shores
59. Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
60. Centre de services scolaire des Samares
61. École Peter Hall inc.
62. Centre de services scolaire des Chênes
63. Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke
64. Centre de services scolaire de Laval*
65. Centre de services scolaire des Laurentides
66. Centre de services scolaire des Îles*
67. Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
68. Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries*
69. Centre de services scolaire de Charlevoix

*Organismes scolaires qui ont participé à la deuxième phase de collecte de données, mais pas à la première (N=11).

EDUCATION.GOUV.QC.CA